



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sida

Question au Gouvernement n° 3707

Texte de la question

## RECHERCHE CONTRE LE SIDA

M. le président. La parole est à M. Jean Grenet, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean Grenet. Monsieur le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, jeudi prochain se tiendra la journée mondiale de lutte contre le sida, journée qui permet chaque année de faire le point sur cette maladie et sur les moyens de lutter contre l'épidémie.

Aujourd'hui, 34 millions de personnes sont porteuses de la maladie dans le monde et, malgré les progrès accomplis ces dernières années en matière de prévention et de traitement, l'épidémie poursuit sa course avec une augmentation de 17 % en dix ans. En France, on estime à largement plus de 7 000 le nombre de personnes contaminées par le virus.

Dans le contexte actuel de l'épidémie, l'enjeu doit être de développer la recherche. Cette dernière doit en effet se poursuivre pour améliorer et simplifier les traitements, réduire les complications qu'ils engendrent, ou encore améliorer la qualité de vie des patients.

Il faut aujourd'hui également continuer de progresser dans la connaissance des mécanismes immunitaires, avec l'objectif de mettre au point un vaccin qui soit accessible à tous.

Sur ces projets, la France est un acteur majeur au niveau international. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous préciser ce que fait l'État aujourd'hui pour poursuivre et accompagner la dynamique de recherche qui a été engagée ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Laurent Wauquiez, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, permettez-moi d'abord de rendre hommage à votre investissement sur ce sujet, vous avez toujours été en support de la recherche et de la lutte contre la maladie du sida.

C'est une maladie terrible, un fléau qui continue à faire des ravages mais face auquel la recherche apporte un grand espoir.

La recherche doit nous permettre de répondre à des questions telles que : comment vit-on avec une trithérapie, quels sont les impacts à long terme d'une trithérapie, comment peut-on améliorer le traitement, le faciliter, comment investir durablement pour aboutir à un vaccin ?

Sur tous ces sujets, la France est en pointe, avec des investissements considérables : plus de 50 millions d'euros sont injectés chaque année dans la recherche contre le sida. Elle est en pointe avec près de 200 équipes de chercheurs : plus de 1 000 chercheurs consacrent tous leurs efforts pour faire reculer le sida et arriver à mettre en place les nouveaux traitements. Elle est en pointe enfin au niveau international, avec notamment l'attribution du prix Nobel en 2008, qui a vu la consécration de nos deux codécouvreurs du virus.

Il ne faut pas s'arrêter là, il faut poursuivre avec la même détermination que nous mettons dans l'ensemble de l'enseignement supérieur et de la recherche pour investir et trouver les traitements de demain.

Dans le cadre des investissements d'avenir, ce sont plus de 340 millions d'euros, dont près de la moitié sont consacrés notamment au traitement direct et aux recherches directes sur le virus du sida, qui vont être mis en place. Ils permettront de démultiplier nos efforts en faisant de la France le deuxième pays du monde pour la recherche contre le sida.

Je voudrais finir sur une idée simple : la France peut et doit être fière de ses chercheurs. La recherche

scientifique, la confiance dans la raison, dans le travail des scientifiques et des chercheurs, est profondément porteuse d'espoir pour notre pays, nous ne devons pas l'oublier face à l'obscurantisme et aux doutes à l'égard de la science. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Grenet](#)

**Circonscription :** Pyrénées-Atlantiques (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3707

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 novembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 novembre 2011